

PRIX RÉGIS ARSENAULT

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION
DU MOUVEMENT ALBATROS DU QUÉBEC

12 mars 2025



LE MOUVEMENT ALBATROS

Le Mouvement Albatros du Québec est un mouvement social dans le domaine des soins palliatifs et de la fin de vie, reposant essentiellement sur l'engagement citoyen. La mission et les services de ses membres ainsi que leur implication dans leur collectivité en font un incontournable de l'action communautaire mais également, un précurseur en matière d'accompagnement de fin de vie au Québec.

LE LEGS DE M. ARSENAULT

Régis Arsenault est né en 1946 à Bonaventure en Gaspésie. Il était le deuxième d'une famille de 14 enfants.

À la suite d'une carrière professionnelle florissante, pour entamer sa retraite, il fait une période d'intériorisation sur les quelques 850 km du chemin de Compostelle. Ce moment de réflexion lui a confirmé que dorénavant, son engagement citoyen allait se faire auprès des personnes en soins palliatifs et fin de vie. C'est ainsi qu'en 2006, il a croisé le chemin du Mouvement Albatros. Il s'est dès lors engagé activement à la fois comme accompagnant bénévole à domicile et à l'hôpital qu'au sein des conseils d'administration du Mouvement. Il a siégé d'abord au CA d'Albatros Montréal et ensuite sur celui de la Fédération du Mouvement Albatros du Québec, au cœur de laquelle il a occupé la présidence pendant 8 ans. Il a su être un visionnaire et un rassembleur pour le Mouvement Albatros.

Le regard porté sur l'apport de monsieur Arsenault (1946-2022) repose sur sa contribution à une réelle et profonde transformation sociale en termes de fin de vie au Québec. Les valeurs soutenant ses actions sous-entendent :

- Une ouverture à la communauté;
- Une conviction que la communauté doit se réapproprier les dernières étapes de la vie;
- Une humanisation des soins et de la période de fin de vie;
- Une contribution et une reconnaissance du tissu social auprès de la personne en fin de vie et ses proches et ce, par le biais d'un engagement citoyen.

La Fédération du Mouvement Albatros du Québec souhaite souligner le travail d'une personne, d'une équipe de travail ou d'un organisme qui, par ses actions, perdure le legs de monsieur Régis Arsenault dans la collectivité.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA CANDIDATURE :

- Avoir favorisé de manière significative l'engagement citoyen (bénévolat) dans le milieu des soins palliatifs et de la fin de vie;
- Avoir rendu des services significatifs et dignes de mention dans l'intention d'amorcer une réelle transformation sociale (développement de services, de formations ou d'activités de sensibilisation, mise en place de recommandations issues d'un projet de recherche, œuvres littéraires / artistiques inspirantes, etc.) ;
- Avoir actualisé, par des actions concrètes, la conviction du Mouvement Albatros à l'effet que personne ne devrait mourir seul.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES :

Un comité d'évaluation de quatre personnes est mis en place et les éléments suivants sont évalués (voir les détails dans le formulaire de mise en candidature) :

1. Présentation de la candidature 40 % : maximum 1 page ½
2. Éligibilité de la candidature 15 % : maximum ½ page
3. Défis rencontrés 15 % : maximum ½ page
4. Retombées de la réalisation 30 % : maximum 1 page ½

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

- Tout acteur œuvrant en soins palliatifs et en fin de vie, dans le milieu de la recherche, dans le domaine de l'enseignement, en milieu clinique (tant privé que public) ou en milieu communautaire au Québec;
- Une personne peut soumettre la candidature de son équipe ou de son organisation et inversement, une équipe peut soumettre la candidature de l'un de ses membres;
- Les organismes Albatros ne peuvent proposer leur candidature, mais leurs partenaires sont invités à le faire pour une initiative réalisée en collaboration avec un organisme Albatros ou non.



Vous êtes témoin d'initiatives intéressantes, d'études ou de projets visant à actualiser la conviction que personne ne devrait mourir seul? Ces réalisations favorisent l'engagement citoyen, la transformation sociale?

Nous attendons le dépôt de ces belles candidatures!

FORMULAIRE

PRIX RÉGIS ARSENAULT

2024 - 2025

La date limite pour déposer les mises en candidature pour ce prix est le **lundi 7 avril 2025**.

Retourner le formulaire d'inscription au info@mouvementalbatros.org.

Le récipiendaire du prix Régis Arsenault sera contacté au plus tard le lundi 21 avril et le prix remis en plénière lors du Congrès des soins palliatifs le jeudi 8 mai prochain à Québec.

NOM DE LA CANDIDATURE : (organisme, groupe, personne)	
TITRE DE LA RÉALISATION :	
1. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE 40 % : Maximum 1 page ½ Faire ressortir le contexte dans lequel s'inscrit la candidature, les problématiques abordées, les objectifs visés, l'originalité et l'expertise développée qui caractérise la candidature. Décrire brièvement les étapes de développement du projet et la durée. Des photos et documents peuvent accompagner la candidature. Insérez votre présentation ici :	

2. ÉLIGIBILITÉ DE LA CANDIDATURE 15 % :

Maximum ½ page

Indiquer en quoi votre réalisation a répondu à l'un ou l'autre des critères d'éligibilité et le niveau d'engagement dans la communauté.

[Insérez votre texte ici :]

3. DÉFIS RENCONTRÉS 15 % :

Maximum ½ page

Identifier les principaux défis ou barrières rencontrés dans le développement de votre projet et comment ont-ils été surmontés (approches, facteurs facilitants) ?

[Insérez votre texte ici :]

4. RETOMBÉES DE LA RÉALISATION : 30 %

Maximum 1 page ½

Présenter les retombées concrètes de votre réalisation ?

Insérez votre texte ici :